

## PROCES-VERBAL

### 56<sup>ème</sup> Assemblée générale de la société du Funiculaire St-Luc - Chandolin S.A.

Tenue à la salle communale de Chandolin, le samedi 2 octobre 2021 à 10h00. Olivier Salamin ouvre l'assemblée en excusant Jean-Pierre Zufferey, membre du Conseil d'administration.

#### **1. Contrôle des présences**

231 actionnaires présents ou représentés correspondant à 34'496 actions assistent à cette assemblée, soit 42,59 % du capital-actions.

#### **2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 août 2020**

Le protocole a été envoyé avec la convocation. Sa lecture n'est pas demandée. Il est accepté à l'unanimité.

#### **3. Rapport du Conseil d'administration**

Après avoir salué les personnes présentes, Olivier Salamin donne connaissance du rapport du Conseil d'administration, rapport très complet qui ne suscite ni question ni commentaire.

Le rapport du Conseil d'administration ainsi que celui de la direction se trouvent dans le rapport de gestion qui peut être consulté sur le site <https://www.valdanniviers.ch/fr/actionnaires-1749.html>.

Olivier profite de son rapport pour remercier et féliciter Christian Caloz et Jean-Claude Massy pour leurs 40 ans d'activités au sein de notre société. Sous les applaudissements de la salle, il leur remet un cadeau.

#### **4. Rapport de la direction**

Armon Cantieni donne lecture de son rapport qui n'apporte aucun commentaire.

#### **5. Lecture des comptes de l'exercice 2020/2021**

Sur présentation PowerPoint, Christian Caloz commente les comptes 2020/2021 dont chaque actionnaire présent a reçu un exemplaire.

Les comptes 2020/2021 se soldent par une perte de Fr. 656'257.- et un cash-flow de Fr. 1'201'697.-.

Ces chiffres décevants résultent principalement d'un début de saison d'hiver très compliqué (peu de précipitations jusqu'à la mi-janvier 2021) et des prescriptions liées au COVID (service à l'emporter dans nos établissements, annulation de nombreux camps de ski et interdiction de voyages pour notre clientèle étrangère).

En conséquence, et malgré les aides étatiques, on constate une baisse de 20 % du chiffre d'affaires de la gastronomie par rapport à l'exercice 2019/2020. Une baisse qui se monte à 4 % pour le secteur des transports.

Christian précise que, malgré ces baisses, il a été décidé de maintenir notre niveau d'amortissements (Fr. 1'775'910.- pour l'exercice 20/21). Tout en restant positifs pour l'avenir, nous devons faire preuve de prudence durant les prochains exercices, et tenir compte des crédits financiers importants à rembourser (entre Fr. 1'650'000.- et Fr. 1'835'000.- par an sur les 5 prochaines années).

#### **6. Rapport de l'Organe de révision**

Celui-ci est lu par Mme Anne-Laure Rey de la Fiduciaire FIDAG SA et ne donne lieu à aucun commentaire.

#### **7. Approbation des comptes**

Les comptes 2020/2021 sont acceptés à l'unanimité des actionnaires présents.

#### **8. Affectation du résultat de l'exercice**

En conformité à l'attribution des crédits COVID-19, aucun dividende ne sera versé.

#### **9. Décharge aux organes responsables**

La décharge aux organes responsables est acceptée à l'unanimité des actionnaires présents.

## 10. Nominations statutaires

Comme déjà annoncé précédemment, Olivier Salamin termine son mandat de Président de notre société. Le Conseil d'administration propose comme Présidente Patricia Chardon Kaufmann qui est acceptée par acclamation. Comme Vice-Président, le Conseil d'administration a nommé Jean-Pierre Zufferey.

Le Conseil d'administration sera désormais composé de 8 personnes.

Patricia remercie l'assemblée pour son soutien et surtout Olivier pour son engagement et sa confiance. Elle en profite pour lui souhaiter un joyeux anniversaire !

## 11. Projets en cours

Armon nous détaille quelques projets :

- a) Télésiège les Cohards – Le Rotsé  
Les travaux se sont déroulés normalement, pour une ouverture au 20 décembre 2020. L'inauguration aura lieu normalement le samedi 29 janvier 2022.
- b) Enneigement mécanique - captage à l'Ilsee  
L'étude de faisabilité a été envoyée aux services concernés. Les préavis sont positifs et le concept est en cours d'élaboration.
- c) Revitalisation du chemin des planètes – "Maison du Soleil" – étape 3  
Après avoir amélioré le chemin des planètes et réalisé la place jeux "Tignousa Planet Park", nous allons aménager la tsigère, se trouvant au début du chemin, en maison du Soleil avec l'installation d'un planétarium. La bâtisse a été rénovée et les travaux, devisés à Fr. 200'000.-, se poursuivront au printemps 2022 pour une ouverture prévue en été 2022.
- d) Piste du Prilet  
Le bas de la piste a été élargi l'an dernier à la satisfaction de notre clientèle. Pour cet automne, nous allons poursuivre et terminer les travaux concernant l'enneigement mécanique pour un investissement total s'élevant à Fr. 240'000.-.
- e) Trail VTT au Tsapé  
Afin de proposer un parcours VTT accessible au grand public (piste verte), un projet de nouveau tracé sur Chandolin va être mis à l'enquête au début de l'année 2022.

## 12. Divers

La parole est donnée aux actionnaires :

- Route de la Forêt : La Commune prévoit de poursuivre l'amélioration de cette route ainsi que du parking. Une procédure est en cours et M. David Melly, Président de la Commune d'Anniviers, espère débiter les travaux l'an prochain.
- Domaine skiable – piste derrière le Rotsé/La Forêt (Itinéraire La Caille) : Un itinéraire a été aménagé il y a 2 ans de cela. Nous souhaiterions en faire une piste de ski, mais devons encore sécuriser le lieu par différents travaux et aménagements. Nous espérons la réaliser au plus vite.
- Parcomètres : La Commune prend note de la lenteur du système de paiement aux parcomètres.
- Communication : Nous devons améliorer notre communication lors de pannes importantes de nos installations. Une information devrait être adressée assez rapidement, notamment aux offices du tourisme.
- Tarif "Super Senior" : L'application d'un tel tarif sera étudiée par le Conseil d'administration.

Avant de clore l'assemblée, Olivier soulève la problématique récurrente concernant les logements du personnel saisonnier et à l'année de nos différentes stations et lance un appel aux actionnaires.

Finalement, c'est Patrick Schriber qui adresse un dernier message à Olivier. Il le remercie pour sa détermination durant ces 24 années passées au sein du Conseil d'administration, dont 12 ans de présidence ! Il relève sa personnalité calme et réfléchie. Il a notamment été déterminant dans la construction des télésièges de la Forêt et du Rotsé, ainsi que dans la rénovation du Grand Hôtel du Cervin. Un cadeau lui est remis, accompagné des applaudissements nourris de l'assemblée !

L'assemblée est levée à 12 h 00

Olivier Salamin, Président



Frédéric Salamin, secrétaire

